

Formation ALUR 42h Bail commercial et immobilier d'entreprise

Formation continue obligatoire des professionnels de l'immobilier, loi Hoguet et décret n° 2016-173 du 18 février 2016, parcours bail commercial et immobilier d'entreprise, 42 heures

42 heures Durée	FOAD Asynchrone	279 € Tarif net de taxe	12 mois Accès
---------------------------	---------------------------	-----------------------------------	-------------------------

BLOCS DE COMPÉTENCES

M1	Déontologie, éthique professionnelle et champ d'application	3 h
M2	Non-discrimination dans l'accès au logement	3 h
M3	Blanchiment, RGPD et fraudes documentaires	8 h 30
M4	Bail commercial : statut, durée et renouvellement	2 h
M5	Bail commercial : loyer, charges et cession	2 h 30
M6	Plus-value immobilière : calcul et abattements	2 h
M7	Plus-value : exonérations et cas particuliers	2 h
M8	Indivision et vente du bien	2 h 30
M9	Démembrement : usufruit et nue-propriété	2 h 30
M10	PLU et certificat d'urbanisme	2 h
M11	Permis et déclaration préalable	2 h
M12	Servitudes, mitoyenneté et bornage	1 h 30
M13	VEFA : contrat, appels de fonds et livraison	2 h 30
M14	Garanties de construction : les trois durées	2 h 30
M15	Actualité 2026	2 h
M16	L'IA en agence : ce qu'elle fait et ce qu'elle rate	1 h 30
TOTAL	16 modules · 193 leçons · 28 QCM	42 h

Objectif. Maintenir et actualiser les compétences réglementaires et professionnelles exigées des titulaires d'une carte professionnelle immobilière, dans les conditions fixées par le décret n° 2016-173 du 18 février 2016.

Modalités. FOAD asynchrone, article D.6313-3-1 du code du travail. Vidéos, supports écrits, cas pratiques. 100 % à distance. Assistance technique et pédagogique par voie électronique.

Sanction. Attestation de fin de formation nominative, certificat de réalisation et relevé d'assiduité. Aucune certification ni titre professionnel n'est délivré.

Accessibilité. Référente handicap : Vanessa CHABOZ, contact@alur42.fr, 01 84 80 32 90. Toute demande d'aménagement est étudiée sous 6 jours ouvrés.

Public. Toute personne exerçant une activité relevant de la loi Hoguet : titulaire de la carte, dirigeant, directeur d'établissement, salarié, agent commercial ou mandataire. Prérequis : aucun.

Évaluation. Assiduité établie par les relevés de connexion horodatés, exportables. QCM de validation à chaque module, QCM final de 30 questions. Satisfaction recueillie en fin de parcours : note de 1 à 5 et commentaire libre.

Accès. Immédiat après inscription ; à réception de l'accord en cas de prise en charge. Plateforme ouverte 12 mois.

Qualité. Organisme certifié Qualiopi au titre des actions de formation.



La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

ALUR 42 · HNC SAS, 26 rue Bosquet, 75007 Paris · SIREN 985 221 324 · Déclaration d'activité n° 11757465675, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Programme détaillé

Chaque module, ses objectifs, puis ses leçons et ses QCM, dans l'ordre où ils se suivent sur la plateforme. Un module se valide par son QCM ; le parcours se clôt par un QCM final de 30 questions.

Accueil · Introduction		avant le module 1
0.1	Bienvenue dans votre formation ALUR 42 heures, bail commercial et immobilier d'entreprise	Leçon
0.2	QCM de positionnement	QCM, 15 questions
0.3	Comment suivre votre formation, pas à pas	Leçon

M1 · Déontologie, éthique professionnelle et champ d'application		3 h, dont 2 h minimum obligatoires · 18 leçons, 3 QCM
Objectifs. Situer les textes qui encadrent vos obligations déontologiques · Identifier les quatre catégories de professionnels concernés et le cas des sociétés · Mesurer les conséquences d'un manquement, du rappel à l'ordre à la sanction · Distinguer éthique et déontologie dans vos décisions quotidiennes Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
1.1	Ce que ce module valide, et ce qui apparaîtra sur votre attestation	Leçon
1.2	Déontologie et éthique : deux mots, deux régimes	Leçon
1.3	Le décret n° 2015-1090 du 28 août 2015 : d'où vient le code, comment il se lit	Leçon
1.4	Article 1er, qui est soumis au code, sociétés comprises	Leçon
1.5	Article 2, l'éthique professionnelle	Leçon
1.6	Article 3, le respect des lois et règlements	Leçon
1.7	Article 4, la compétence, et la formation continue comme devoir	Leçon
1.8	Contrôle des connaissances · Code de déontologie	QCM, 10 questions
1.9	Article 5, l'organisation et la gestion de l'entreprise	Leçon
1.10	Article 6, la transparence, jusqu'à la rémunération	Leçon
1.11	Contrôle des connaissances · Le code de déontologie	QCM, 10 questions
1.12	Article 7, la confidentialité	Leçon
1.13	Article 8, la défense des intérêts en présence et le devoir de conseil	Leçon
1.14	Article 9, le conflit d'intérêts	Leçon
1.15	Articles 10 et 11, la confraternité et le règlement des litiges	Leçon
1.16	Cas pratiques d'agence : conseil, conflit d'intérêts, rémunération	Leçon
1.17	Le manquement depuis la loi ELAN du 23 novembre 2018	Leçon
1.18	Civil, pénal, contractuel : les trois suites à ne pas confondre	Leçon
1.19	L'éthique propre au syndic et à l'administrateur de biens	Leçon
1.20	Ponctualité, première impression, tenue : l'article 2 sur le terrain	Leçon
1.21	QCM de fin de module	QCM, 10 questions

M2 · Non-discrimination dans l'accès au logement		3 h, dont 2 h minimum obligatoires · 16 leçons, 2 QCM
Objectifs. Connaître les critères prohibés et les pratiques à risque en agence · Fixer des conditions de location conformes à la loi · Sélectionner un candidat sur des critères objectifs et traçables · Réagir face à une demande discriminatoire d'un bailleur Méthodes. Vidéos, cas pratiques (refus de location, loyer ciblé), QCM		
2.1	Pourquoi ce bloc a été détaché de la déontologie	Leçon
2.2	Ce qu'est juridiquement une discrimination	Leçon
2.3	Les critères prohibés et l'histoire de leur extension	Leçon
2.4	La vulnérabilité résultant de la situation économique	Leçon
2.5	L'article 1er de la loi du 6 juillet 1989 et la charge de la preuve	Leçon
2.6	Solvabilité oui, situation sociale non	Leçon
2.7	La liste limitative des pièces exigibles	Leçon
2.8	Contrôle du bloc réglementaire	QCM, 10 questions

M2 · Non-discrimination dans l'accès au logement (suite)		3 h, dont 2 h minimum obligatoires · 16 leçons, 2 QCM
2.9	Fixer par écrit des conditions de location objectives	Leçon
2.10	L'annonce et la qualification téléphonique	Leçon
2.11	Sélectionner et documenter le motif de refus	Leçon
2.12	La demande discriminatoire du bailleur	Leçon
2.13	Le testing comme mode de preuve	Leçon
2.14	Le bail conforme au contrat type	Leçon
2.15	Signalements et recours, qui contrôle réellement	Leçon
2.16	Cas pratiques, premier volet	Leçon
2.17	Cas pratiques, second volet	Leçon
2.18	Contrôle final du module	QCM, 10 questions

M3 · Blanchiment, RGPD et fraudes documentaires		8 h 30 · 34 leçons, 5 QCM
Objectifs. Appliquer vos obligations de vigilance, y compris face à une personne politiquement exposée · Collecter et conserver les données clients conformément au RGPD · Tenir un registre des traitements et sécuriser fichiers papier et numériques · Refuser une falsification de DPE ou de dossier de solvabilité, et une mission hors compétence Méthodes. Vidéos, cas pratiques (PEP, données locataires, falsification), QCM		
3.1	Ce que ce module va corriger	Leçon
3.2	Le renvoi qui décide de tout, lire le 8° de l'article L. 561-2	Leçon
3.3	Les neuf activités de l'article 1er, et les quatre qui restent dehors	Leçon
3.4	Gestion locative et syndic, hors champ, et pourquoi on vous dit l'inverse	Leçon
3.5	La location assujettie, mandat de transaction et seuil de loyer	Leçon
3.6	Le prorata de la durée effective de location	Leçon
3.7	Cas pratique, cinq dossiers, assujetti ou pas	Leçon
3.8	Contrôle des connaissances · Le champ de la LCB-FT	QCM, 10 questions
3.9	L'entrée en relation d'affaires, le moment exact où la vigilance commence	Leçon
3.10	Identifier le client, personne physique et personne morale	Leçon
3.11	Le bénéficiaire effectif, le trouver et le documenter	Leçon
3.12	Connaître l'objet et la nature de la relation d'affaires	Leçon
3.13	La vigilance constante, et la mise à jour du dossier	Leçon
3.14	La conservation des documents	Leçon
3.15	QCM de mi-parcours, le champ et les obligations de vigilance	QCM, 10 questions
3.16	L'approche par les risques et la classification de l'agence	Leçon
3.17	Vigilance allégée, vigilance renforcée	Leçon
3.18	La personne politiquement exposée	Leçon
3.19	La déclaration de soupçon à TRACFIN	Leçon
3.20	Ce qu'on ne dit jamais au client, l'interdiction d'informer	Leçon
3.21	Cas pratique, trois soupçons, trois conduites	Leçon
3.22	Le registre des traitements et la fausse exemption des moins de deux cent cinquante salariés	Leçon
3.23	Contrôle des connaissances · Vigilance et déclaration	QCM, 10 questions
3.24	Les traitements réels d'une agence, listés un par un	Leçon
3.25	La base légale, traitement par traitement	Leçon
3.26	Informers les personnes, le moment, le contenu, la preuve	Leçon
3.27	Les durées de conservation, et le dossier du candidat non retenu	Leçon
3.28	Droit dur et recommandations de la CNIL, ne pas les confondre	Leçon
3.29	La sécurité, papier autant que numérique	Leçon

M3 · Blanchiment, RGPD et fraudes documentaires (suite)		8 h 30 · 34 leçons, 5 QCM
3.30	Pièces exigibles et données conservées, la règle qui relie deux textes	Leçon
3.31	QCM, données personnelles en agence	QCM, 10 questions
3.32	Pourquoi la fraude documentaire vous concerne personnellement	Leçon
3.33	Le bulletin de salaire retouché	Leçon
3.34	L'avis d'imposition fabriqué	Leçon
3.35	L'attestation d'employeur inexistante, et les autres pièces	Leçon
3.36	Les vérifications possibles, et leurs limites	Leçon
3.37	Refuser la falsification quand la demande vient du client qui vous paie	Leçon
3.38	Cinq cas pratiques de fraude documentaire	Leçon
3.39	QCM final et synthèse du module	QCM, 10 questions

M4 · Bail commercial : statut, durée et renouvellement		2 h · 9 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
4.1	Le champ du statut : quels locaux, quel fonds, quelle immatriculation	Leçon
4.2	Le bail dérogatoire : trois ans au maximum, et le mois qui change tout	Leçon
4.3	Cas pratique : un commerçant reste dans les locaux après un bail dérogatoire de trois ans	Leçon
4.4	La durée de neuf ans et la faculté de résiliation triennale	Leçon
4.5	Le congé : formes, délais, et l'acte qui remplace la lettre recommandée	Leçon
4.6	Le droit au renouvellement : qui peut le demander et comment	Leçon
4.7	Le refus de renouvellement et l'indemnité d'éviction	Leçon
4.8	Le motif grave et légitime : refuser sans indemnité	Leçon
4.9	Cas pratique : un bailleur refuse le renouvellement, calculer l'indemnité d'éviction	Leçon
4.10	QCM de fin de module : Bail commercial : statut, durée et renouvellement	QCM, 10 questions

M5 · Bail commercial : loyer, charges et cession		2 h 30 · 8 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
5.1	Le loyer initial et la révision triennale légale	Leçon
5.2	Le plafonnement du loyer renouvelé et les cas de déplafonnement	Leçon
5.3	Le paiement du loyer, les sommes versées en garantie et la clause résolutoire	Leçon
5.4	La répartition des charges, des travaux et des impôts depuis la loi Pinel	Leçon
5.5	L'inventaire annexe et l'état récapitulatif : les délais qui engagent le bailleur	Leçon
5.6	La cession du bail, la cession du fonds et le droit de préférence du locataire	Leçon
5.7	La destination du local et la déspecialisation	Leçon
5.8	Ce que l'agent vérifie avant de commercialiser un local commercial	Leçon
5.9	QCM de fin de module : Bail commercial : loyer, charges et cession	QCM, 10 questions

M6 · Plus-value immobilière : calcul et abattements		2 h · 9 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
6.1	« Il me restera combien ? » : la question qui décide du mandat	Leçon
6.2	Avant de sortir la calculatrice : trier la cession, réunir les pièces	Leçon
6.3	Le prix de cession et ce qui s'en déduit	Leçon
6.4	Le prix d'acquisition : les frais, réels ou forfait de 7,5 %	Leçon
6.5	Les travaux : réels ou forfait de 15 %, et la condition des cinq ans	Leçon

M6 · Plus-value immobilière : calcul et abattements (suite)		2 h · 9 leçons, 1 QCM
6.6	De la plus-value brute à la plus-value nette : la formule complète	Leçon
6.7	Les deux cadences d'abattement, année par année	Leçon
6.8	La surtaxe sur les plus-values élevées	Leçon
6.9	Cas pratique : le calcul complet posé devant un vendeur	Leçon
6.10	QCM de fin de module : Plus-value immobilière : calcul et abattements	QCM, 10 questions

M7 · Plus-value : exonérations et cas particuliers		2 h · 8 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
7.1	L'exonération de la résidence principale, ce que la loi exonère vraiment	Leçon
7.2	Le logement quitté avant la vente, et les quatre autres pièges	Leçon
7.3	Les autres exonérations, celles que vous nommez et celles que vous signalez	Leçon
7.4	Indivision et succession, calculer par quote-part	Leçon
7.5	Cas pratique, un bien indivis issu d'une succession	Leçon
7.6	Présenter le résultat au vendeur, le tableau net vendeur	Leçon
7.7	La déclaration et le paiement, le rôle du notaire	Leçon
7.8	Où s'arrête le conseil de l'agent, la phrase à tenir devant un vendeur	Leçon
7.9	QCM de fin de module : Plus-value : exonérations et cas particuliers	QCM, 10 questions

M8 · Indivision et vente du bien		2 h 30 · 8 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
8.1	Ce qu'est l'indivision et comment elle naît	Leçon
8.2	Les actes d'administration : la majorité des deux tiers	Leçon
8.3	Les actes de disposition : l'unanimité pour vendre	Leçon
8.4	Le blocage et l'autorisation judiciaire au cas par cas	Leçon
8.5	La vente sur autorisation judiciaire à la demande des deux tiers	Leçon
8.6	Le droit de préemption entre indivisaires	Leçon
8.7	Ce que l'agent vérifie avant de prendre le mandat	Leçon
8.8	Cas pratique : un indivisaire ne répond plus, organiser la sortie de blocage	Leçon
8.9	QCM de fin de module : Indivision et vente du bien	QCM, 10 questions

M9 · Démembrement : usufruit et nue-propriété		2 h 30 · 8 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
9.1	Ce que peut faire chacun : usufruitier et nu-propriétaire	Leçon
9.2	La répartition des charges : entretien contre grosses réparations	Leçon
9.3	Les travaux : qui décide, qui finance	Leçon
9.4	La vente en démembrement : ensemble ou séparément	Leçon
9.5	La réunion : les cinq causes d'extinction de l'usufruit	Leçon
9.6	Le barème fiscal de l'article 669 du CGI	Leçon
9.7	Ce que l'agent doit faire signer, et par qui	Leçon
9.8	Cas pratique : une mère usufruitière et trois enfants nus-propriétaires veulent vendre	Leçon
9.9	QCM de fin de module : Démembrement : usufruit et nue-propriété	QCM, 10 questions

M10 · PLU et certificat d'urbanisme		2 h · 8 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
10.1	Ce qu'est un PLU et ce qu'il commande	Leçon
10.2	Lire un zonage et un règlement de zone	Leçon
10.3	Le certificat d'urbanisme d'information : ce qu'il dit, à qui il sert	Leçon
10.4	Le certificat d'urbanisme opérationnel : tester un projet avant d'acheter	Leçon
10.5	Ce que chaque certificat garantit, et pendant combien de temps	Leçon
10.6	Les documents à demander, et à qui : mairie, Géoportail, notaire	Leçon
10.7	Construire, agrandir, changer la destination : ce qu'on répond à l'acquéreur	Leçon
10.8	Cas pratique : le local commercial que l'acquéreur veut transformer en logement	Leçon
10.9	QCM de fin de module : PLU et certificat d'urbanisme	QCM, 10 questions

M11 · Permis et déclaration préalable		2 h · 12 leçons, 2 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
11.1	Le problème qu'on ne voit pas au premier rendez-vous	Leçon
11.2	Rien à signaler : les travaux qui échappent à toute formalité	Leçon
11.3	La déclaration préalable pour une construction nouvelle : le seuil des 20 m ²	Leçon
11.4	La déclaration préalable pour une extension : le seuil qui monte à 40 m ² en zone U	Leçon
11.5	Le permis de construire : quand la déclaration ne suffit plus	Leçon
11.6	Les 150 m ² qui imposent le recours à un architecte	Leçon
11.7	Contrôle des connaissances · Paliers de formalité, déclaration et permis	QCM, 10 questions
11.8	Changer la destination d'un local : une formalité à part	Leçon
11.9	Les délais d'instruction, et ce qui les rallonge	Leçon
11.10	L'affichage sur le terrain et le délai de recours des tiers	Leçon
11.11	La péremption de l'autorisation : ce qui expire, ce qui se proroge	Leçon
11.12	Cas pratique : la véranda de 22 m ² sans autorisation	Leçon
11.13	Ce que vous vérifiez avant de prendre un mandat sur un bien agrandi	Leçon
11.14	QCM de fin de module : Permis et déclaration préalable	QCM, 10 questions

M12 · Servitudes, mitoyenneté et bornage		1 h 30 · 13 leçons, 2 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
12.1	Qu'est-ce qu'une servitude et comment elle naît	Leçon
12.2	Servitudes légales et servitudes conventionnelles : ce qui change pour l'agent	Leçon
12.3	Le passage et l'enclave : quand un terrain sans accès s'impose sur son voisin	Leçon
12.4	Cas pratique : le terrain devenu enclavé par la division d'un grand jardin	Leçon
12.5	Les vues et les jours : distances, hauteurs, et ce qu'un juge regarde	Leçon
12.6	Les distances de plantation : haies, arbres, et le voisin qui peut exiger l'arrachage	Leçon
12.7	Le mur mitoyen et la présomption de mitoyenneté	Leçon
12.8	Contrôle des connaissances · Servitudes, enclave, vues et mitoyenneté	QCM, 10 questions
12.9	Ce que la mitoyenneté oblige : entretenir, exhausser, acquérir, abandonner	Leçon
12.10	Le bornage amiable et judiciaire	Leçon
12.11	Où se trouve l'information : acte, cadastre, publicité foncière, PLU	Leçon
12.12	Ce que l'agent doit demander avant de prendre le mandat	Leçon
12.13	Le devoir de conseil face à l'acquéreur : ce qui se dit, ce qui s'écrit	Leçon

M12 · Servitudes, mitoyenneté et bornage (suite)		1 h 30 · 13 leçons, 2 QCM
12.14	Cas pratique : le mur mitoyen découvert trois mois après la signature	Leçon
12.15	QCM de fin de module : Servitudes, mitoyenneté et bornage	QCM, 10 questions
M13 · VEFA : contrat, appels de fonds et livraison		2 h 30 · 8 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
13.1	Ce qu'est la VEFA et ce qu'elle change par rapport à une vente classique	Leçon
13.2	Le contrat préliminaire de réservation : contenu et dépôt de garantie	Leçon
13.3	L'acte de vente authentique : propriété au fur et à mesure, pouvoirs du vendeur	Leçon
13.4	L'échéancier légal des appels de fonds : 35 %, 70 %, 95 %, le solde	Leçon
13.5	La garantie financière d'achèvement : ce qu'elle couvre, quand elle joue	Leçon
13.6	La visite de pré-livraison et les réserves : le délai d'un mois	Leçon
13.7	La retenue de garantie de 5 % : consignation et libération	Leçon
13.8	Cas pratique : l'acquéreur qui reçoit les clés avec des malfaçons visibles	Leçon
13.9	QCM de fin de module : VEFA : contrat, appels de fonds et livraison	QCM, 10 questions
M14 · Garanties de construction : les trois durées		2 h 30 · 8 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
14.1	Les trois garanties légales et leur point de départ commun, la réception	Leçon
14.2	La garantie de parfait achèvement : un an, le réflexe à avoir sur un bien tout juste livré	Leçon
14.3	La garantie de bon fonctionnement : deux ans, les équipements dissociables	Leçon
14.4	La garantie décennale : dix ans, la gravité du désordre, la responsabilité de plein droit	Leçon
14.5	L'assurance dommages-ouvrage : ce qu'elle préfinance, comment vérifier qu'elle existe	Leçon
14.6	Les garanties devant les acquéreurs successifs : ce que je dis à un acheteur d'un bien de moins de dix ans	Leçon
14.7	VEFA et maison individuelle : la garantie de livraison, une garantie différente des garanties légales	Leçon
14.8	Cas pratique : l'acquéreur d'une maison de six ans découvre une fissure en façade en visite	Leçon
14.9	QCM de fin de module : Garanties de construction : les trois durées	QCM, 10 questions
M15 · Actualité 2026		2 h · 15 leçons, 2 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
15.1	L'année 2026 en une page, et ce que ce module écarte	Leçon
15.2	Le décret n° 2026-310 : une obligation de formation qui n'est pas celle des 42 heures	Leçon
15.3	Cas pratique : le dossier de formation LCB-FT d'une agence de six personnes	Leçon
15.4	Le DPE en 2026 et déjà en 2027 : trois arrêtés, deux dates, un contenu qui change	Leçon
15.5	Le DPE collectif atteint les copropriétés de cinquante lots et moins	Leçon
15.6	Louer en 2026 : honoraires revalorisés, évolution encadrée, zonage actualisé	Leçon
15.7	Le nouveau contrat type de location applicable au 1er octobre 2026	Leçon
15.8	Meublés de tourisme : l'enregistrement national du 20 mai 2026	Leçon
15.9	Contrôle des connaissances · Les changements de l'année 2026	QCM, 10 questions
15.10	Copropriété : ce que le décret n° 2025-1292 change au quotidien	Leçon
15.11	La facturation électronique au 1er septembre 2026, le changement dont personne ne parle	Leçon
15.12	Prospection : le consentement préalable depuis le 11 août 2026	Leçon
15.13	Deux arrêts qui changent un geste : contournement d'agence et congé électronique	Leçon
15.14	Bail commercial : ce que la loi de simplification du 26 mai 2026 change	Leçon

M15 · Actualité 2026 (suite)		2 h · 15 leçons, 2 QCM
15.15	Ce qui n'a pas changé, ce qui n'est pas venu, ce qui arrive	Leçon
15.16	La fiche de veille que vous emportez	Leçon
15.17	QCM de fin de module : Actualité 2026	QCM, 10 questions
M16 · L'IA en agence : ce qu'elle fait et ce qu'elle rate		1 h 30 · 8 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
16.1	Ce que ce module traite, et ce qu'il ne traitera pas	Leçon
16.2	Ce que fait un modèle de langue : il prédit du texte, il ne sait rien	Leçon
16.3	Pourquoi il se trompe avec aplomb, et les cinq formes d'erreur à reconnaître	Leçon
16.4	Ce qu'on peut lui confier, ce qu'on ne lui confie pas	Leçon
16.5	Trois règles d'hygiène à tenir dès la première utilisation	Leçon
16.6	Créer un visuel : la représentation fidèle du bien, et ce qui la rompt	Leçon
16.7	Catégories d'outils et organisation du travail : choisir sans se lier	Leçon
16.8	Cas pratique : une semaine d'agence, huit tâches, quatre à confier	Leçon
16.9	QCM de fin de module : L'IA en agence : ce qu'elle fait et ce qu'elle rate	QCM, 10 questions
Clôture du parcours		après le module 16
17.1	QCM final du parcours	QCM, 30 questions
17.2	Renouveler votre carte, pas à pas	Leçon
17.3	Votre avis sur la formation	Leçon

PRÊT À COMMENCER ?

Une question sur le contenu, le financement ou votre obligation de formation : un conseiller vous répond.

01 84 80 32 90 · contact@alur42.fr · alur42.fr

